

Le budget

M. Gerald Keddy: Monsieur le Président, je suis ravi de terminer mes observations concernant le projet de loi C-27. La Coalition PC/RD éprouve de la difficulté avec bon nombre des thèmes abordés dans cette mesure législative. En ma qualité de porte-parole en matière de ressources naturelles, je pense que le principal problème tient au fait que le projet de loi n'empêche pas l'importation de déchets de combustible nucléaire.

Les municipalités dans lesquelles on trouve des centrales nucléaires ont présenté un mémoire très bien rédigé et articulé au comité. Aucune de leurs recommandations n'a été retenue. Il y a de l'arrogance de la part de membres du comité venant du parti ministériel et certes de la part du ministre, de sorte que l'on n'a pas tenu compte des plaintes ou des préoccupations des Canadiens.

Il est absolument nécessaire et très important que tout organisme de gestion mis sur pied pour s'occuper des déchets de combustible nucléaire ainsi que le conseil consultatif qui s'y rattache fassent preuve d'une ouverture et d'une transparence totales. Pour que le processus permette la reddition de comptes, il faut qu'il soit accessible en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Toutefois, ce n'est pas le cas. Le problème est lié au fait qu'Énergie atomique du Canada limitée, société d'État, affecte 2 millions de dollars par année à cet organisme, en plus de l'investissement initial de 4 millions de dollars, et que la loi sur l'accès à l'information ne s'y applique toujours pas même si des fonds y sont affectés par le gouvernement fédéral.

Lorsque nous avons examiné le projet de loi en comité, nous avons cherché à modifier cette situation en présentant des amendements. La Coalition PC/RD a soumis bon nombre d'amendements, tout comme le Bloc, le Nouveau Parti démocratique et l'Alliance canadienne. Tous les partis d'opposition ont présenté un bon nombre d'amendements. Un amendement de l'Alliance et un amendement de la Coalition PC/RD ont été acceptés.

L'étape du rapport permet d'examiner les projets de loi, de revoir et de comprendre les mesures législatives proposées, pour que les députés de l'opposition ainsi que tous les autres membres du comité puissent proposer des modifications constructives. Les amendements que nous avons proposés n'ont pas été acceptés. Ils n'ont jamais été examinés.

Ce n'est pas la première fois que des amendements ne sont pas examinés. Nous pouvons dresser une longue liste de projets de loi du gouvernement qui ont subi le même sort. Le projet de loi antiterroriste en est un exemple. On a imposé la clôture. On nous a refusé le temps de débattre de ce projet de loi au Parlement du Canada alors que le lendemain le gouvernement libéral manquait d'intervenants pour continuer le débat sur le projet de loi C-27.

Le problème ne disparaîtra pas par enchantement. Nombre d'entre nous peuvent ne pas être d'accord sur la façon de le régler. Je pense cependant que nous sommes tous d'accord pour dire que nous devons aborder la question de la gestion des déchets de combustible nucléaire. Nous ne pouvons faire comme si ces déchets allaient disparaître par enchantement, parce qu'ils ne le feront pas. Nous devons agir en temps opportun. Mais en plus de ne pas prévoir leur traitement en temps opportun, avec une prescription de deux ans, le processus en place ne prévoit ni souplesse, ni obligation redditionnelle, ni examen parlementaire. Il n'est pas assujéti à l'accès à l'information.

• (1555)

Il est évident que le gouvernement n'a pas écouté le comité. Il n'a pas écouté les députés de l'opposition. Il n'a pas écouté non plus ses propres députés d'arrière-ban au sein du comité, lesquels ne

devraient tout simplement pas siéger au comité pendant 10 jours pour se voir tasser le 11^e jour, au moment du vote, par quelqu'un qui ne connaît rien de la question et qui vote selon la ligne du parti. Il s'agit d'un abus de la procédure. On abuse de la procédure depuis beaucoup trop longtemps à la Chambre.

J'ai écouté l'intervenante précédente. Si on regarde la situation dans le monde, il ne fait pas de doute que l'on va continuer de dépendre de l'énergie nucléaire, surtout dans les pays du tiers monde qui connaissent une croissance démographique. Le problème des déchets de combustible nucléaire va donc continuer de se poser. Il faut trouver un moyen de solutionner ce problème assez rapidement.

Il ne s'agit pas alors, comme le projet de loi le propose, d'assurer la gestion sur place des déchets de combustible nucléaire à perpétuité. C'est une des solutions qui peut être recommandée par l'organisme de gestion des déchets. C'est une solution qu'il peut choisir. Il peut décider de conserver à perpétuité au Canada les déchets de combustible nucléaire dans des emplacements en surface.

J'estime que c'est une erreur. Cette partie du projet de loi a été mal rédigée et a été adoptée en vitesse par le Parlement, alors qu'il n'aurait tout simplement pas dû en être ainsi. Notre responsabilité est plus grande que cela.

La même chose vaut ici. Un budget est déposé, mais il n'y a pas de surprise. Le budget a fait l'objet de fuites. Nous avons un projet de loi sur les déchets de combustible nucléaire dont les députés de l'opposition ne sont pas satisfaits. Un projet de loi sur le terrorisme a été adopté. Le Parlement a été obligé de l'adopter à la hâte et il faudra le corriger. Nous avons adopté un projet de loi sur l'immigration, et la Chambre est maintenant saisie d'un projet de loi visant à corriger les lacunes du premier. Une chose n'attend pas l'autre.

Le gouvernement devrait certes savoir quel est son programme et quelles mesures législatives il entend faire adopter. Le gouvernement devrait laisser aux comités le soin de faire leur travail et rédiger des projets de loi de manière que nous puissions les améliorer au besoin ou les adopter après un débat raisonnable. Au lieu de cela, le Parlement ne fait pas son travail. Nous ne pouvons pas faire notre travail. Le gouvernement continue de recourir à la clôture comme à une guillotine pour mettre fin au débat. Le débat est fini et il impose la clôture.

Je répète que le grand problème avec le projet de loi C-27, c'est qu'il n'empêche pas l'importation de déchets de combustible nucléaire au Canada. Le projet de loi devrait spécifiquement empêcher l'importation de déchets de combustible nucléaire. Si Ontario Hydro, Hydro-Québec, la Société d'Énergie du Nouveau-Brunswick ou Énergie atomique du Canada limitée décident de construire un réacteur dans un autre pays, rien dans le projet de loi ne les empêche de rapporter les déchets de combustible nucléaire au Canada pour y être entreposés.

• (1600)

Le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Puisqu'il est 16 heures, la Chambre passe maintenant à l'étude de la motion des voies et moyens n° 10 ayant pour objet la présentation du budget.

* * *

[Français]

LE BUDGET

EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Le budget

—Monsieur le Président, je dépose les documents budgétaires, y compris les avis de motions de voies et moyens. Les détails des mesures figurent dans les documents et je demande que ces motions soient inscrites à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

J'annonce également que le gouvernement déposera, à la première occasion, des projets de loi pour mettre en oeuvre des mesures annoncées dans ce budget.

Tout d'abord, permettez-moi d'exprimer la gratitude du gouvernement envers les Canadiens et les Canadiennes qui nous ont fait part de leurs idées et de leurs points de vue. J'aimerais aussi remercier les nombreux comités et groupes de travail de notre caucus qui, tout au long de l'année, ont travaillé de si près avec nous.

Enfin, j'aimerais remercier le Comité permanent des finances, dont les audiences ont permis d'encadrer le débat national et dont le rapport nous a fourni de précieuses considérations encore une fois.

[Traduction]

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que le monde est en pleine tourmente et que les principes sont remis en question, que la persévérance est mise à l'épreuve et que les valeurs se confirment.

Il y a trois mois à peine, la terreur s'est abattue sur notre continent et a transformé le monde dans lequel nous vivons. Aujourd'hui, nous devons prendre tous les moyens pour surmonter les conséquences économiques de l'événement. Toutefois, il s'agit d'abord et avant tout d'une tragédie humaine qui se mesure en vies disparues, en familles détruites et en peurs ranimées.

Dans la foulée de cet attentat terroriste, il est normal que les Canadiens et les Canadiennes s'inquiètent de leur propre sécurité et de celle de la nation. Nous avons tous cherché à expliquer à nos enfants ce que nous devons nous-mêmes chercher à comprendre. Du même coup, nous avons puisé un réconfort dans le fait de prêter main-forte à autrui. Nos proches et notre foi nous ont rassurés. De plus, nous avons dû admettre notre vulnérabilité. En revanche, ce terrible épisode nous a permis de redécouvrir nos forces et, comme pays, nous sommes aujourd'hui plus unis que jamais.

[Français]

Il y a trois mois à peine, la terreur s'est abattue sur notre continent et a transformé le monde dans lequel nous vivons.

Aujourd'hui, nous devons prendre tous les moyens pour surmonter les conséquences économiques qui en ont découlé, c'est sûr. Toutefois, ce qui sera le plus dur à surmonter, c'est la tragédie humaine qui nous a bouleversés et qui nous hante encore aujourd'hui.

En revanche, cet épisode terrible nous a permis de découvrir à nouveau, comme pays, la solidarité qui fait notre force. Soyons clairs: nous n'avons pas cherché cette confrontation avec les terroristes. Mais qu'il soit bien dit que nous allons relever ce défi sans détour et sans demi-mesure.

[Traduction]

L'économie mondiale avait amorcé un ralentissement avant le 11 septembre. Toutefois, la catastrophe survenue ce jour-là a nettement aggravé la situation et a suscité beaucoup d'incertitude quant aux perspectives économiques.

Le présent budget vise donc à composer avec ce climat d'incertitude et cette période de fragilité économique mondiale. Il couvre l'année qui vient. Plus précisément, ce budget accomplit quatre choses.

Premièrement, il prévoit les crédits nécessaires au financement des mesures de sécurité requises afin d'affronter la menace qui nous guette.

Deuxièmement, il reconnaît l'importance vitale, pour notre sécurité économique, de l'ouverture de notre frontière avec les États-Unis.

Troisièmement, en cette période difficile et alors que nous poursuivons notre plan à long terme, il vient en aide aux Canadiens et aux Canadiennes, en vue de préparer l'avenir.

Quatrièmement, il fournit aux Canadiens un compte rendu complet et transparent des finances du pays.

Avant d'entrer dans le détail de ces objectifs, j'aimerais préciser que notre économie demeure forte, bien que les temps soient durs, et ce, grâce aux choix difficiles que les Canadiens ont faits dans les dernières années.

C'est pourquoi le budget d'aujourd'hui peut confirmer que nous verserons les 23 milliards de dollars supplémentaires annoncés pour les soins de santé et la petite enfance en septembre de l'an dernier.

Il confirme que nous allons poursuivre la réduction d'impôts de 100 milliards de dollars annoncée l'an dernier. Il confirme que nous allons complètement financer les mesures en matière de sécurité nationale. Il confirme que nous allons poursuivre notre plan à long terme d'investir dans l'avenir. Enfin, en se fondant sur la moyenne des prévisions économiques du secteur privé, nous ferons tout cela sans retomber en déficit.

• (1605)

[Français]

Voilà le résultat de notre approche prudente. Voilà le résultat de la ténacité des Canadiens et des Canadiennes, car une économie n'est pas une simple question de statistiques ou de graphiques. Non. C'est la mesure du travail et de l'effort de tous et de chacun.

Parfois, il faut du courage devant l'adversité, du sang-froid devant le défi, mais toujours, les Canadiens et les Canadiennes ont manifesté cette force. Voilà pourquoi nous regardons vers demain avec confiance.

L'économie mondiale a montré des signes de faiblesse dès le début de l'année. En conséquence, le Fonds monétaire international a revu à la baisse ses prévisions de croissance mondiale, et ce, en raison de la situation aux États-Unis, des difficultés persistantes du Japon, de la détérioration des perspectives en Europe et de la nette faiblesse de plusieurs économies émergentes. Pour la première fois en 25 ans, nous étions donc aux prises avec un ralentissement qui frappait tous les grands marchés du globe en même temps.

C'est dans ce contexte que les événements du 11 septembre ont sérieusement empiré l'état de l'économie américaine. Les échanges commerciaux ont souffert des chocs engendrés par la fermeture des marchés boursiers, l'arrêt du transport aérien, le retard des livraisons et le report d'investissements.

C'est pourquoi les économistes ont maintenant réduit de façon substantielle leurs prévisions de croissance pour les États-Unis cette année, et ce, afin de tenir compte de la récession actuelle dans ce pays.

Par contre, ils estiment que cette faiblesse sera relativement brève. S'ils voient juste, une reprise devrait s'amorcer d'ici le milieu de l'an prochain. D'autre part, si la confiance des consommateurs et des entreprises aux États-Unis s'effrite davantage, cela aura des conséquences économiques et financières pour nous tous.

● (1610)

[Traduction]

En examinant la situation de l'économie canadienne, il importe de se rappeler à quel point nous sommes étroitement liés au reste du monde. Plus de 40 p. 100 de notre activité économique est tributaire des exportations, et celles-ci ont été durement touchées par le ralentissement de l'économie mondiale, surtout celui que connaissent les États-Unis. C'est pourquoi notre performance économique a été plus faible au deuxième trimestre de cette année. Dans la foulée des attentats terroristes, le Canada a été sévèrement éprouvé par les retards et les perturbations à la frontière, ce qui a contribué à nous rappeler qu'il était impératif de maintenir la libre circulation des gens et des biens entre nos deux pays.

Le tourisme, les transporteurs aériens et l'aérospatiale ont été particulièrement touchés. Le problème a été aggravé par les difficultés qu'éprouvent l'industrie canadienne du bois d'œuvre et de nombreux secteurs de notre industrie agricole. C'est pour toutes ces raisons que notre économie s'est contractée au troisième trimestre, et, reflétant en partie les récentes baisses de l'emploi à temps plein, la plupart des analystes prévoient que cette faiblesse persistera au quatrième trimestre.

De toute évidence, ces changements auront un impact significatif sur l'ampleur de la croissance économique que nous pouvons espérer l'an prochain.

Pour évaluer la situation, fidèles à notre habitude, nous avons consulté quelque 19 prévisionnistes du secteur privé afin d'obtenir leurs estimations les meilleures des perspectives économiques. Forts des résultats de ce sondage, nous avons consulté les économistes en chef des grandes banques à charte canadiennes et de trois grandes firmes de prévisionnistes pour discuter des chiffres les plus récents et de leurs répercussions sur les projections économiques et financières qui sous-tendent le budget d'aujourd'hui.

Les prévisionnistes estiment en moyenne que l'économie canadienne devrait croître de 1,3 p. 100 cette année, ce qui est nettement inférieur aux 4,4 p. 100 de l'an dernier. Ils prévoient un taux de croissance de 1,1 p. 100 pour 2002, mais caractérisé par un deuxième semestre plus fort, grâce à la reprise des exportations, au regain de confiance des consommateurs et des entreprises, et à leur réaction aux baisses importantes des taux d'intérêt et des impôts.

Cela dit, compte tenu de l'ampleur de l'incertitude entourant la situation mondiale, nous ne pouvons rien tenir pour acquis. Le gouvernement demeurera donc prudent dans sa planification, tout en étant des plus confiant dans l'évolution de la situation à moyen et à long terme.

Pour atténuer l'incertitude, il faut rétablir un sentiment de sécurité personnelle. Nous prenons aujourd'hui un ensemble détaillé de mesures à cette fin. Notre objectif est clair : préserver la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, fermer la porte aux terroristes et garder nos frontières ouvertes.

Il ne fait aucun doute que les événements du 11 septembre nous ont obligés à composer avec un conflit que nous n'avions pas engendré, dans un monde que nous n'avions pas créé. Les Canadiens ont été confrontés à un nouveau genre de menace intérieure, et pour les protéger, nous devons réagir d'une nouvelle façon. Il ne s'agit pas ici d'un conflit classique entre des États. Nos adversaires cherchent non pas à conquérir un territoire, mais à perturber notre économie; non pas à déployer des troupes, mais à diviser notre société; non pas à maîtriser nos ressources naturelles, mais à saper notre liberté.

Le budget

C'est pourquoi cette campagne n'est pas menée de façon traditionnelle. Elle se fait non seulement à l'aide de bombes, mais aussi d'opérations du renseignement, d'actions policières et de contrôles bancaires. La lutte sera longue, mais nous triompherons.

Au fond, nous devons mieux connaître notre ennemi, prévoir plus rapidement les menaces et prendre des mesures efficaces pour y faire échec. Le renseignement et le maintien de l'ordre sont primordiaux. Nous devons savoir quels sont ceux qui nous menacent, où ils se trouvent et quels sont leurs objectifs.

Pour que nous disposions de la meilleure information qui soit, ce budget consacre de nouvelles ressources au Service canadien du renseignement de sécurité. De fait, nous lui fournirons la plus importante augmentation de son budget depuis sa création.

De plus, nous augmenterons, de façon substantielle, les ressources mises à la disposition de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour lutter contre le terrorisme.

Ensuite, nous renforcerons les vérifications à tous les points d'entrée au Canada. Nous renforcerons la sécurité dans nos ports et sur nos voies navigables, nous multiplierons les patrouilles au large de nos côtes et nous prévoirons de meilleurs outils et une technologie plus perfectionnée pour intercepter les terroristes potentiels avant qu'ils n'atteignent nos rives.

● (1615)

Ces efforts débiteront en dehors même de nos frontières. Nous augmenterons le nombre d'agents de contrôle de l'immigration à l'étranger pour recueillir des renseignements de sécurité et empêcher notamment les criminels et les terroristes d'obtenir des documents de voyage ou d'utiliser des documents contrefaits afin d'entrer au Canada.

Nous renforcerons les contrôles de notre système d'accueil des réfugiés pour que seules les personnes véritablement dans le besoin puissent faire du Canada leur terre d'accueil. C'est dans ce but que nous augmenterons les ressources disponibles afin que les personnes demandant le statut de réfugié fasse l'objet d'un contrôle de sécurité plus poussé dès leur arrivée.

Et finalement, nous accorderons des ressources additionnelles à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié pour accélérer la tenue des audiences, combler le retard existant et expulser les personnes qui ne méritent pas de rester.

Mais cela dit, le Canada a toujours été une terre d'asile pour les personnes souhaitant refaire leur vie dans un autre pays, et ce fait demeurera. Les mesures que je viens d'annoncer ne toucheront pas les réfugiés ou les immigrants légitimes. Ce qui changera, ce qui doit changer, c'est notre capacité d'identifier et d'exclure ceux qui viennent au Canada sous de faux prétextes, quels qu'ils soient.

Monsieur le Président, les événements survenus récemment aux États-Unis ont éveillé chez nous tous le besoin de se protéger contre des armes non conventionnelles. Que la menace soit d'origine chimique, biologique ou nucléaire, nous devons être plus à même d'y réagir. En cas d'attaque non conventionnelle, les premiers intervenants seront inévitablement les équipes d'urgence locales, dont les membres doivent acquérir les compétences nécessaires pour reconnaître différents dangers et agir en conséquence. Nous aiderons à dispenser cette formation.

Par ailleurs, ces autorités locales doivent pouvoir compter sur des spécialistes capables de répondre rapidement et de manière efficace. Nous renforcerons donc les capacités d'intervention spécialisée des Forces canadiennes et de la GRC.

Le budget

Enfin, nous fournirons de l'équipement neuf et accroîtrons la capacité de nos laboratoires de déceler et d'identifier les risques d'origine biochimique.

[Français]

Les terroristes ne peuvent exercer leurs activités sans accès à des moyens financiers considérables. Sans argent, ils ne peuvent acheter des armes, former leurs militants ou mettre sur pied des cellules à l'étranger. Nous avons gelé les actifs de terroristes présumés et accru notre capacité de retracer les transactions suspectes. Ce budget va encore plus loin en fournissant des ressources additionnelles pour bloquer l'accès des terroristes au financement dont ils ont besoin.

Ces mesures sont importantes. Cependant, nous reconnaissons que l'action individuelle des pays est insuffisante. Ce qu'il faut, c'est une action coordonnée de la communauté internationale. Ainsi, nous nous réjouissons que les 183 nations du Fonds monétaire international se soient mises d'accord à Ottawa sur le plan d'action proposé par le Canada afin de combattre le financement mondial du terrorisme.

[Traduction]

Je voudrais maintenant soulever un autre aspect très important de la lutte que nous menons afin de préserver notre mode de vie et nos valeurs. Depuis le 11 septembre, les gestes d'intolérance, ici même au Canada, soulèvent de plus en plus d'inquiétudes. Certaines personnes ont été visées à cause de la couleur de leur peau ou de leurs pratiques religieuses. Si nous laissons faire, l'intolérance peut abîmer le tissu même de notre société, et nous devons réagir. Elle peut diviser nos collectivités, et nous devons y faire échec. C'est pourquoi le gouvernement versera des fonds destinés à la promotion du respect et à celle de nos valeurs, ces valeurs qui nous ont poussés à accueillir au Canada tant de gens qui nous ont tant enrichis.

Le système de transport aérien du Canada compte certes parmi les plus sûrs au monde, mais les attentats contre le World Trade Center et le Pentagone ont soulevé de nouvelles interrogations et exigent des réponses qui le sont tout autant. Ces réponses doivent être exhaustives, et seul le gouvernement national peut les fournir.

• (1620)

[Français]

Ainsi, aujourd'hui, nous annonçons que le ministère des Transports va établir des normes nationales plus strictes en matière de sécurité dans les aéroports et à bord d'avions en partance du Canada. Le gouvernement établira une nouvelle administration pour la sécurité aérienne afin de mettre ces nouvelles normes en vigueur. Afin d'offrir le même niveau de sécurité à travers le pays, le gouvernement interviendra dans six domaines clés.

Premièrement, il placera des policiers en civil armés à bord d'avions canadiens.

Deuxièmement, il va assurer un contrôle rigoureux des passagers et de leurs bagages et ce, grâce à un personnel de sécurité plus nombreux et mieux formé.

Troisièmement, pour déceler la présence d'explosifs dans les bagages des passagers, il mettra en place de nouveaux systèmes de détection perfectionnés.

Quatrièmement, il va assurer une plus grande présence policière, sous l'autorité du gouvernement fédéral, dans les aéroports.

Cinquièmement, le gouvernement contribuera au financement de nouvelles portes de cabine sécuritaires dans les avions commerciaux canadiens.

Et sixièmement, nous allons restreindre l'accès aux avions en établissant des zones de sécurité accrues sur les aires de stationnement et de manutention.

[Traduction]

Ensemble, ces mesures visant la sécurité des aéroports et des transporteurs aériens coûteront 2,2 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années. Afin de les financer, nous instaurerons un droit pour la sécurité des passagers du transport aérien, qui sont les principaux bénéficiaires des mesures de sécurité renforcées. Pour les vols intérieurs, ce droit s'élèvera à 12 \$ dans le cas d'un aller simple.

Enfin, tandis que nous prenons des mesures pour améliorer la sécurité des Canadiens ici même au pays, nous prenons également part à la guerre contre le terrorisme à l'étranger. En ce moment, 2 000 membres des Forces canadiennes défendent nos libertés sur des terres lointaines. Ils défendent notre cause et comptent sur nos prières. Le budget d'aujourd'hui prévoit donc des fonds nécessaires pour leur participation à l'Opération Apollo. Il s'agit d'un engagement de taille; en effet, le contingent du Canada est le troisième en importance parmi ceux de tous les pays concernés.

Bref, les mesures que j'annonce aujourd'hui pour améliorer les services du renseignement, augmenter l'effectif de la police et de la sécurité, resserrer l'application de nos politiques relatives à l'accueil des réfugiés et à l'immigration, accroître notre capacité de contrer le terrorisme biologique, rendre le transport aérien plus sécuritaire et renforcer la défense du pays coûteront 6,5 milliards de dollars sur cinq ans. Cela comprend aussi une somme de 1,2 milliard de dollars pour le ministère de la Défense nationale et ses organismes. Cette somme s'ajoute aux crédits supplémentaires de 3,9 milliards accordés au ministère de la Défense nationale depuis 1999 et qui commencent maintenant à se concrétiser.

Le Canada et les États-Unis ont convenu qu'ils ne pouvaient pas fermer leurs frontières aux échanges commerciaux dans l'espoir de se prémunir contre les risques. Nos échanges commerciaux bilatéraux sont la source de millions d'emplois dans nos deux pays. Nous savons tous que la plupart de nos exportations sont destinées aux États-Unis. Ce que l'on sait moins, c'est que 25 p. 100 des exportations américaines se font vers le Canada. Nous sommes leur plus important marché. En effet, la frontière entre le Canada et les États-Unis est un exemple éloquent d'interdépendance économique. Nous sommes des nations souveraines et distinctes, mais nous sommes aussi de très proches voisins. Nos relations sont des plus étroites, et nos économies sont reliées.

Notre défi consiste donc à établir une frontière ouverte aux échanges commerciaux, mais fermée au terrorisme. Pour cela, il ne suffit pas de remettre les choses dans l'état où elles se trouvaient avant le 11 septembre. Il faut faire un pas de plus afin d'établir la frontière la plus moderne et la plus perfectionnée au monde, en faisant appel à la technologie de pointe pour accélérer les déplacements légitimes et intercepter quiconque voudrait porter atteinte à nos deux pays. Nos partenaires américains partagent cet objectif et ont accepté de travailler avec nous afin d'établir ce que le premier ministre a qualifié de frontière «perméable mais souveraine».

C'est pourquoi, premièrement, nous accélérerons la mise en place de programmes permettant aux grands voyageurs et aux envois commerciaux, qui ont déjà fait l'objet d'un contrôle et d'un prédédouanement, de traverser plus rapidement et plus facilement la frontière.

Deuxièmement, nous mettrons en place du matériel de détection à la fine pointe de la technologie pour intercepter les armes à feu et les explosifs.

Troisièmement, nous mettrons sur pied de nouvelles équipes intégrées de la police des frontières, qui travailleront en collaboration avec les organismes fédéraux, d'État et locaux des États-Unis.

Au total, les nouvelles initiatives frontalières annoncées aujourd'hui coûteront 650 millions de dollars sur les cinq prochaines années.

En outre, si nous voulons nous doter de la frontière la plus moderne qui soit au monde, nous devons investir dans son infrastructure matérielle: un réseau routier de premier ordre, de nouveaux centres de traitement des camions et des systèmes intelligents, capables d'autoriser à l'avance le passage des véhicules. Nous ferons tout ce qui est nécessaire pour exécuter cette initiative dans les plus brefs délais. Et nous comptons le faire en partenariat avec les provinces, les municipalités et le secteur privé. À cet effet, nous annonçons un programme de 600 millions de dollars pour des projets d'infrastructure frontalière afin de faciliter les déplacements dans toutes les régions du pays.

• (1625)

Les mesures annoncées jusqu'ici, cet après-midi, sont nées du besoin de répondre aux événements du 11 septembre. Maintenant, j'aimerais parler d'une série d'investissements qui, tout en donnant un solide coup de pouce à l'économie en cette période de ralentissement, ciblent directement la nécessité de contribuer à la réalisation du plan économique à long terme que nous avons mis en place pour bâtir l'avenir.

Cela est important, parce que notre réussite économique et notre compétence à créer des emplois dépendront d'abord et avant tout de notre capacité de saisir les grands courants qui façonnent l'avenir. Ces courants peuvent être perçus dans les transformations engendrées par les nouvelles technologies. Ils peuvent être mobilisés par de solides bases économiques. Et ils peuvent être captés au moyen de l'ingéniosité et de l'esprit novateur de notre population.

Dès le début, le gouvernement a lancé un plan à long terme axé sur ces priorités et qui jette les bases d'une croissance à la fois vigoureuse et durable. En effet, depuis le rétablissement de l'équilibre budgétaire, près de 70% de nos dépenses ont été consacrées aux soins de santé, à l'éducation et à l'innovation.

[Français]

Au chapitre de la santé et du développement de la petite enfance, le premier ministre a conclu, l'an dernier, un accord historique de 23 milliards de dollars avec les provinces, ce qui devra se traduire, entre autres, par une augmentation du nombre de médecins et de garde-malades, de nouvelles machines à résonance magnétique, ainsi que par une meilleure utilisation de la technologie et l'amélioration des soins de santé.

Ainsi, en vertu de cet accord, 2,8 milliards de dollars supplémentaires seront versés pour la santé aux gouvernements provinciaux cette année. Cette somme montera à 3,6 milliards de dollars l'année prochaine et à plus de 4 milliards de dollars l'année d'après.

Deuxièmement, depuis 1994, l'Institut canadien d'information sur la santé met au point les outils pour appuyer les politiques, améliorer les pratiques et renforcer le système en matière de santé. Pour lui permettre de poursuivre ses travaux, le budget d'aujourd'hui lui consacre 95 millions de dollars sur quatre années supplémentaires.

Enfin, dans le budget de 1999, nous avons établi les Instituts de recherche en santé du Canada. Ainsi, treize nouveaux instituts font

Le budget

tomber les barrières entre les disciplines et révolutionner la recherche dans les domaines tels que le vieillissement, le cancer, le diabète, l'arthrite et la santé des femmes.

Afin de poursuivre sur cette lancée, le budget d'aujourd'hui prévoit 75 millions de dollars de plus par année pour ces Instituts.

Encore plus important, cela portera leur financement à 561 millions de dollars l'année prochaine, soit le double de ce que nous dépensions dans ce domaine il y a quatre ans.

• (1630)

[Traduction]

Le savoir est à l'ère de l'information ce que la vapeur fut à l'ère industrielle: le carburant qui l'alimente, la source d'énergie qui lui conserve sa vigueur. Dans le premier budget qui a suivi l'élimination du déficit, le gouvernement a pris un engagement de taille à l'égard des compétences et du savoir. Nous avons lancé la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, en partant du principe tout simple que les gens qui décident de poursuivre des études devraient être en mesure de le faire, quel que soit leur niveau de revenu.

Cela revêt une importance particulière de nos jours. Lorsque les temps sont difficiles et que les gens en souffrent, nous devons donner aux Canadiens et aux Canadiennes toutes les chances de parfaire leurs compétences. Nous prendrons deux nouvelles mesures afin d'encourager les Canadiens à poursuivre leurs études dans le cadre de programmes d'assurance-emploi. Premièrement, nous étendrons le crédit d'impôt pour études aux particuliers qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi afin de poursuivre des études postsecondaires. Et deuxièmement, nous accorderons des déductions aux personnes qui reçoivent des prestations d'assurance-emploi tout en suivant des cours de base dans le cadre de l'éducation des adultes. En outre, le présent budget bonifie la Subvention canadienne pour études à l'intention des étudiants handicapés en portant de 5 000 \$ à 8 000 \$ la subvention maximale au titre des coûts exceptionnels attribuables à un handicap.

Les syndicats et bon nombre de députés de notre caucus nous ont demandé de modifier les règles de l'assurance-emploi dans le cas des apprentis. À l'heure actuelle, pour être admissible, un apprenti doit attendre deux semaines chaque fois qu'il quitte le marché du travail pour reprendre ses études. Nous changeons aujourd'hui cette règle afin que ces personnes ne soient assujetties qu'à une seule période d'attente pendant toute la durée de leurs études. En outre, pour venir en aide aux apprentis en mécanique.

En outre, selon la recommandation de nombreux membres du caucus, pour venir en aide aux apprentis en mécanique automobile, nous établirons une déduction d'impôt visant à compenser le coût exceptionnel de leurs outils.

Les 29 conseils sectoriels du Canada sont des partenariats dirigés par l'industrie qui réunissent des travailleurs, des employeurs et des éducateurs dans le cadre d'une nouvelle approche concrète pour le développement des compétences. Ces conseils, qui œuvrent dans des domaines comme le textile, le tourisme et la biotechnologie, examinent les compétences nécessaires aujourd'hui et celles qui le seront demain, élaborent des programmes de formation et dirigent les travailleurs vers de nouvelles possibilités d'emploi. Puisque ces conseils donnent des résultats probants, nous étendrons leur réseau rapidement à d'autres secteurs stratégiques et, avec le temps, nous doublerons leur financement à 60 millions de dollars.

Le budget

Dans la même veine, si nous voulons que le Canada exploite les possibilités énormes de demain, nous devons former dès aujourd'hui la prochaine génération de chefs d'entreprise. C'est pourquoi le gouvernement fera fonds sur les initiatives existantes et investira à nouveau pour permettre aux jeunes entrepreneurs de recevoir l'encadrement, l'expérience de travail et le soutien financier dont ils ont besoin afin que leurs idées deviennent réalité.

• (1635)

[Français]

Les toutes premières années de l'enfant sont critiques sur le plan de sa croissance et de son bien-être. Elles établissent les fondations de leur capacité d'apprendre, de travailler, en somme, de s'épanouir.

Ainsi, l'an dernier, le gouvernement fédéral a conclu une entente historique avec les provinces et les territoires afin de promouvoir le développement de la petite enfance à travers le Canada. Cette entente fut signée par le premier ministre.

Dans l'esprit de cette entente, nous allons bâtir sur les programmes fédéraux actuels avec un accent particulier sur les enfants des premières nations qui vivent dans les réserves.

C'est effectivement la qualité de vie des enfants d'aujourd'hui qui mènera les premières nations à un meilleur avenir demain.

Voilà pourquoi nous allons améliorer des initiatives telles que le programme Bon départ, que nous allons intensifier nos efforts pour réduire l'incidence et les effets du syndrome d'alcoolisme fœtal et que nous allons faire plus pour aider les enfants souffrant de difficultés d'apprentissage à l'école.

En tout, ce budget consacre 185 millions de dollars supplémentaires au cours des deux prochaines années afin d'aider les enfants autochtones à démarrer le mieux possible dans la vie.

L'acquisition de connaissances nouvelles et la capacité de les mettre en marché constituent des facteurs essentiels à la réussite dans la nouvelle économie.

Par contre, il ne faut pas perdre de vue que les percées à cet égard sont le fruit, non du hasard, mais d'un effort soutenu et acharné.

La recherche d'aujourd'hui est la source des nouveaux emplois de demain. C'est pourquoi le gouvernement investit de manière substantielle pour que le Canada soit à l'avant-garde des nouvelles frontières du savoir.

En 1997, nous avons créé la Fondation canadienne pour l'innovation afin d'augmenter la capacité de nos universités, de nos collèges et de nos hôpitaux à mener à bien des recherches de calibre international.

Cette année seulement, la Fondation fournira 300 millions de dollars à des institutions, les petites comme les grandes, pour établir des infrastructures de recherche de pointe et ce, dans des domaines tels que la santé, l'environnement, les sciences naturelles et le génie.

L'an prochain, plus de 480 millions de dollars seront octroyés par la Fondation, ce qui, combinés avec les apports de ses partenaires, permettra la mise en place, dans les universités canadiennes, de nouvelles infrastructures de recherche d'une valeur de plus d'un milliard de dollars.

De surcroît, dans le budget 2000, nous avons créé les Chaires de recherche du Canada afin d'attirer les meilleurs chercheurs du monde et de retenir les meilleurs au Canada.

L'an dernier, nous avons fourni le financement pour 400 de ces chaires. Cela doublera à 800 cette année et augmentera à 1 200 l'année prochaine.

Quand la mise en oeuvre de ce programme sera complétée en 2004-2005, il y aura près de 2 000 nouvelles chaires de recherche dans les universités canadiennes.

[Traduction]

La réussite du Programme des chaires de recherche du Canada se mesurera à la qualité de ses chercheurs.

Prenez par exemple le cas du docteur Deborah Zamble, une Canadienne qui est restée aux États-Unis pour faire des études postdoctorales à la Harvard Medical School. Grâce au Programme, elle est maintenant de retour au pays à l'Université de Toronto. La même chose s'est produite pour le docteur Neil Adames, de l'Université de l'Alberta, qui est revenu de la Washington University School of Medicine. Tous les deux sont parmi les centaines de chercheurs de calibre international qui découvrent de nouvelles possibilités dans le Canada d'aujourd'hui. Ils feront en sorte que leur pays soit à l'avant-garde des percées scientifiques de demain.

Ainsi que nous venons de le voir, l'une des grandes priorités du gouvernement a été depuis quelque temps d'aider les universités canadiennes à se doter d'installations de recherche comparables à ce qui se fait de mieux dans le monde. Nos budgets précédents comportaient d'importantes mesures d'aide portant sur les coûts directs de la recherche. Cependant, nombreux sont ceux qui nous ont indiqué que cette aide devait être accrue en ce qui a trait aux coûts indirects des activités de recherche. Nous sommes entièrement d'accord.

C'est ce qui explique pourquoi, l'an dernier, le gouvernement a annoncé qu'il affectait 400 millions de dollars de plus à la Fondation canadienne pour l'innovation afin de lui permettre de fournir des subventions au titre des coûts de fonctionnement des infrastructures de recherche dont elle assure le financement. C'est également pour cette raison que, lorsque nous avons conçu le Programme des chaires de recherche du Canada, nous l'avons fait de manière à accorder un soutien portant sur l'ensemble des coûts de la recherche.

Pour ce qui est de l'avenir, nous travaillerons avec le milieu universitaire sur les façons de fournir une aide constante au titre des coûts indirects, qui soient à la fois prévisibles et abordables. Nous prévoyons dans ce budget des fonds de 200 millions de dollars dans le but de contrebalancer les coûts indirects de la recherche.

Nous savons que la recherche fondamentale constitue l'assise nécessaire à toute recherche appliquée. C'est pourquoi les budgets des années précédentes affectaient des ressources additionnelles à la recherche fondamentale et à la recherche appliquée en sciences naturelles, en génie ainsi que dans les sciences humaines, par le truchement des organismes subventionnaires compétents. Dans le présent budget, nous continuons en ce sens, en majorant de 7 p. 100 le financement de ces organismes.

Dans le cadre de son budget de 1998, le Canada a marqué sa volonté de devenir le leader mondial du domaine des technologies de réseau à haut débit par la création de CA*net3. Aujourd'hui, dans le but de nous maintenir à l'avant-garde dans ce domaine, le présent budget prévoit des fonds de 110 millions de dollars pour l'élaboration et l'exploitation de CA*net4, ce dont profiteront les organismes de recherche de l'ensemble du pays, notamment de nombreuses petites universités et collèges communautaires.

En ce qui concerne l'avenir, ainsi que nous l'avons déclaré dans le discours du Trône, nous allons travailler avec l'industrie canadienne, les provinces, les collectivités et le public au sujet des solutions du secteur privé pour élargir la couverture des réseaux à large bande au pays, en particulier dans les régions rurales et éloignées. Une planification plus soignée est de mise afin de nous acquitter de notre engagement, surtout si l'on considère l'évolution rapide de la technologie; par conséquent, nous nous fixons maintenant comme échéance la fin de 2005.

Compte tenu de l'évolution éventuelle de la situation, nous pensons qu'il est possible que la meilleure démarche à suivre pour garantir un accès par réseau à large bande pourrait bien consister à étendre la portée du Programme d'accès communautaire et du Rescol. Par conséquent, en plus de prolonger ces programmes jusqu'en 2003-2004, ce qui représente un investissement annuel de 40 millions de dollars, nous réservons 35 millions de dollars par année pour la période de trois ans suivant cette date, afin d'appuyer l'expansion des réseaux à large bande.

Les résultats de la recherche doivent devenir une source d'emplois pour tous les Canadiens, et non simplement une source d'inspiration pour d'autres. Ne perdons pas notre avantage maintenant. Pour atteindre une masse critique dans les domaines les plus nouveaux du savoir, le Conseil national de recherches du Canada met en place des centres de technologie d'un bout à l'autre du pays. Pensons notamment au centre spécialisé dans le commerce électronique au Nouveau-Brunswick, au Centre de technologie de pointe sur l'aluminium au Québec et à l'Institut national de nanotechnologie en Alberta. Dans le présent budget, pour soutenir les centres technologiques établis par le CNRC dans d'autres régions du Canada, nous augmenterons de 40 millions de dollars par année le soutien demandé afin de créer les regroupements nécessaires à la réussite au sein de l'économie du savoir.

• (1640)

Il en est peu au sein de notre pays qui se soient engagés sur la voie de l'innovation avec plus de dynamisme que les membres de la collectivité agricole. Toutefois, les dernières années ont été pénibles pour bien des familles d'agriculteurs, notamment ceux qui se spécialisent dans la culture des céréales et des oléagineux.

Pour cette raison, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, de concert avec ses homologues provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec des groupes d'agriculteurs, élabore une nouvelle politique agricole intégrée et financièrement viable. En outre, le premier ministre a mis sur pied le Groupe de travail du caucus sur les voies de l'avenir dans l'agriculture.

Le gouvernement réitère aujourd'hui son engagement envers ce processus de renouveau et confirme qu'il fournira sa juste part du financement prévisible à long terme qui est requis pour appuyer l'instauration d'une nouvelle approche en matière d'agriculture.

• (1645)

[Français]

Alors que nous investissons dans les possibilités qui s'ouvrent chez nous, nous ne devons pas négliger ceux qui, hors de nos frontières, ont les besoins les plus criants.

C'est d'ailleurs le premier ministre qui a pris l'initiative dans ce dossier, en faisant du développement de l'Afrique une pièce maîtresse du Sommet du G-8, qui se tiendra au Canada en juin.

Peuple plein de compassion, nous, Canadiens, savons que la faim ne connaît aucun credo, la misère aucune religion.

Le budget

Ainsi, afin d'aider à réduire la pauvreté, à fournir une éducation de base à tous et à mettre l'Afrique sur la voie d'un avenir meilleur sur une base plus durable, ce budget crée un nouveau Fonds pour l'Afrique de 500 millions de dollars.

De plus, dans le contexte de nos obligations internationales envers les peuples et les pays dans le besoin, nous devons aussi aider celui qui est le plus directement touché par la guerre en Afghanistan, soit le peuple afghan. Afin de lui apporter aide et réconfort, vivres et vêtements, ce budget lui consacre 100 millions de dollars.

Finalement, nous affecterons 400 millions de dollars de plus à l'aide internationale en général, ce qui portera nos nouveaux engagements à ce chapitre à un milliard de dollars au cours des trois prochaines années.

[Traduction]

Toute économie moderne doit être dotée de l'infrastructure de base nécessaire à son soutien. Qu'il s'agisse d'autoroutes, de transport en commun ou de ports de pêche, le Canada doit posséder l'infrastructure matérielle dont il a besoin pour réussir.

Des investissements dans l'infrastructure stimuleront la création d'emplois à court et à moyen termes et accroîtront la productivité et la compétitivité de l'économie à long terme. Ce sont les éléments à travailler et voici le temps de nous en occuper.

Nous reconnaissons que les coûts de ces projets sont souvent énormes et dépassent la capacité d'un seul palier de gouvernement. Je songe par exemple à la candidature du Canada pour les Jeux olympiques de 2010. Nous savons que la Colombie-Britannique constituerait un cadre magnifique et nous partageons les espoirs et les rêves des citoyens de Whistler et de Vancouver. C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui que nous fournirons le financement nécessaire au soutien de cette candidature. Qui plus est, si cette candidature est retenue, nous ferons davantage.

Nous reconnaissons également que nos grandes villes s'avèrent trop importantes pour notre économie, notre qualité de vie et pour notre signature en tant que nation pour que nous les laissions dans une situation difficile. Nous savons aussi que la même logique s'applique aux municipalités plus petites, qu'elle se trouvent dans le secteur rural ou qu'elles soient éloignées des grands centres, toutes sont désireuses de favoriser le développement économique pour offrir des perspectives d'avenir alléchantes à leurs jeunes citoyens.

Ce sont les raisons pour lesquelles, dans le budget de 2000, nous avons annoncé la création d'un nouveau programme ayant pour but de reconstruire et de moderniser l'infrastructure du pays, en partenariat avec les provinces et les municipalités. La contribution du gouvernement fédéral à ce programme s'élève à 2 milliards de dollars; ces fonds seront grandement mis à profit d'ici quelques mois à peine, et il en sera de même pour les 600 millions de dollars destinés aux autoroutes annoncés par la même occasion.

Aujourd'hui, afin de maintenir l'élan qui a été donné, je veux annoncer la création d'une nouvelle fondation, dont le mandat sera d'assurer le financement de grands projets d'infrastructures d'un bout à l'autre du Canada, comme les transports urbains, les principales routes interurbaines et les grands projets de traitement des eaux usées, lorsqu'ils dépassent la capacité des programmes existants.

Le budget

Le nouvel organisme, qui s'appellera la fondation pour l'infrastructure stratégique, collaborera avec les administrations provinciales et municipales, et il appuiera l'établissement de partenariats entre l'État et le secteur privé pour combler les besoins essentiels en matière d'infrastructure dans l'optique de l'économie du XXI^e siècle. Le gouvernement du Canada affectera au moins 2 milliards de dollars à cette fondation.

Lorsque nous discutons d'infrastructure, il ne faut pas considérer uniquement les éléments qui soutiennent les activités commerciales, car l'infrastructure est, à sa manière, le fondement même de notre société. Le logement est un besoin fondamental pour tous les Canadiens, les personnes âgées tout comme les jeunes familles, et il nous incombe à toutes et à tous que ce besoin soit comblé.

Dans un grand nombre de nos centres urbains, il existe une pénurie de logements à loyer modique; il y a aussi des problèmes de logement dans les régions éloignées. Pour régler ce problème, le gouvernement s'est engagé à investir 680 millions de dollars sur cinq ans dans le domaine des logements à coût modique. Nous sommes heureux d'avoir pu conclure une entente avec les provinces et les territoires, et nous espérons que les travaux de construction commenceront dès que possible.

• (1650)

[Français]

Dans le Budget 2000, nous avons annoncé différentes initiatives visant la viabilité de l'environnement et la mise au point de technologies novatrices.

Deux de ces initiatives, soit le Fonds d'habilitation municipale écologique, doté de 25 millions de dollars, et le Fonds d'investissement municipal écologique, doté de 100 millions de dollars, ont déjà donné naissance à plus d'une centaine de projets.

Ils innovent dans des domaines allant de l'économie de l'eau et de l'énergie aux transports en commun, en passant par le détournement des déchets et l'énergie renouvelable. Ces fonds améliorent la qualité de notre vie, en plus d'affirmer notre statut de leader en matière de technologies de l'environnement.

Nous tenons ici à remercier la Fédération canadienne des municipalités pour son initiative et pour la manière dont elle gère cet argent. Nous annonçons donc aujourd'hui que nous doublons notre contribution à ces deux fonds.

[Traduction]

On trouve au Canada, comme dans la plupart des pays, des terres contaminées qui demeurent de ce fait inexploitées et improductives. De tels sites peuvent être assainis et contribuer par la suite à la santé et à la prospérité économique des collectivités locales. Ainsi, répondant au gouvernement, la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie a accepté d'élaborer une stratégie nationale sur le réaménagement des terrains abandonnés pour que le Canada puisse continuer à jouer un rôle de leadership à l'échelle internationale en matière de mesures curatives.

Finalement, reconnaissant qu'il y ait peu de choses plus essentielles à la vie que la qualité de l'air que nous respirons et afin de réduire les gaz à effet de serre qui contribuent au changement climatique, le présent budget financera un nouveau programme à long terme visant à encourager la production d'énergie éolienne, importante source d'énergie renouvelable.

Avant de faire le point sur les finances publiques, j'aimerais aborder un dernier sujet, et non le moindre. Nous reconnaissons tous le rôle vital que jouent les petites et les moyennes entreprises dans la création d'emplois et la croissance de notre économie. Dans les

derniers budgets, nous avons pris un certain nombre de mesures qui visaient à donner suite à leurs préoccupations particulières. Nous le faisons encore aujourd'hui.

J'ai exposé précédemment un programme exhaustif visant à faciliter les échanges commerciaux transfrontaliers avec les États-Unis. Les mesures en question seront à l'avantage de tous les Canadiens; mais nous pouvons faire plus pour assurer l'essor de nos petites entreprises.

D'abord, afin d'aider ces entreprises à acheminer leurs produits de l'autre côté de la frontière, nous établirons de petits bureaux là où la demande le justifie pour leur offrir une aide personnalisée. Deuxièmement, nous mettrons en place les systèmes nécessaires afin de permettre aux entreprises de plus petite taille de remplir et de soumettre leurs déclarations de douane à l'importation, et d'acquitter les droits qui s'y rattachent, sur Internet. Enfin, dans le but d'améliorer leurs flux de trésorerie en cette période de ralentissement économique, nous autoriserons les petites et moyennes entreprises à différer de six mois le versement de leurs acomptes provisionnels d'impôt des sociétés des mois de janvier, février et mars 2002. Le montant d'impôt des petites entreprises qui sera ainsi reporté, sans pénalité et sans intérêt, s'établira à 2 milliards de dollars.

Passons maintenant à la situation financière de la nation.

Nous avons pris pour habitude de prévoir une réserve pour éventualités de quelque 3 milliards de dollars dans le cadre de nos projections, dans le but de nous prémunir contre les impondérables. De plus, lorsque cette réserve n'a pas été requise, nous l'avons systématiquement affectée au remboursement de la dette.

Cette année toutefois, en raison des circonstances découlant du ralentissement de l'économie mondiale et des exigences imprévues en matière de sécurité à la suite des événements du 11 septembre, nous devons utiliser une partie de la réserve pour éventualités prévue pour le présent exercice et les deux suivants. Par conséquent, la réserve pour éventualités s'établit maintenant à 1,5 milliard de dollars pour les quatre derniers mois de l'exercice actuel. Étant donné les prévisions économiques, toute réserve de cette nature à la fin de l'exercice ne servira pas au paiement de la dette mais bien au financement de la Fondation pour l'infrastructure stratégique et du Fonds pour l'Afrique.

Cela dit, je suis en mesure de confirmer aujourd'hui qu'en dépit du ralentissement économique mondial et des effets du 11 septembre, le Canada atteindra le déficit zéro pour la cinquième année consécutive, du jamais vu depuis 50 ans.

En 2002-2003, la réserve pour éventualités sera de 2 milliards de dollars, et de 2,5 milliards en 2003-2004. Grâce à ces réserves, je peux également confirmer que, si les projections actuelles se maintiennent, ou selon même la moyenne des quatre prévisions de croissance les plus pessimistes du secteur privé, nous aurons un budget équilibré ou excédentaire l'an prochain et l'année d'après, pour un total de sept budgets équilibrés consécutifs.

• (1655)

[Français]

Je suis en mesure de confirmer aujourd'hui qu'en dépit du ralentissement économique mondial et des effets du 11 septembre, le Canada atteindra le déficit zéro pour une cinquième année consécutive, du jamais vu en 50 ans.

De plus, en vertu des projections actuelles, nous aurons un budget équilibré l'an prochain et l'année d'après, pour un total de sept budgets équilibrés consécutifs.

Le budget

Ce budget énonce les décisions que nous avons prises face à l'incertitude qui prévaut à l'heure actuelle. Elles reflètent notre détermination à soutenir les Canadiens et les Canadiennes en ces temps difficiles. Nos choix sont l'aboutissement d'une évaluation de ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire.

Par exemple, nous ne pouvons pas relancer l'économie américaine. Ce que nous pouvons faire, par contre, c'est aider les Canadiens et les Canadiennes à surmonter la tempête, et cela, nous le faisons.

Dans un premier temps, en assainissant les finances publiques, ainsi qu'en atteignant nos cibles d'inflation, nous avons rendu possible à la politique monétaire de fournir un stimulant de poids, grâce à des taux d'intérêt plus bas.

La Banque du Canada a ainsi pu réduire les taux d'intérêt de 3,5 points de pourcentage, une baisse dont la moitié est venue après le 11 septembre, avec, comme résultat, plus d'argent dans la poche des Canadiens. Par exemple, dans le cas d'une famille sollicitant une hypothèque de 100 000 \$, les paiements annuels seront de 2 200 \$ moins élevés qu'il y a un an. De même, une petite entreprise ayant un emprunt de 250 000 \$ au taux préférentiel effectuera des paiements annuels de près de 9 000 \$ inférieurs à il y a un an.

[Traduction]

Nous avons aussi donné un bon coup de pouce à l'économie en réduisant les impôts. Dans le budget de 2000, nous avons accordé les plus importantes réductions d'impôt de l'histoire du Canada. De plus, en octobre dernier, nous avons accéléré la mise en application de ces réductions. Grâce aux réductions d'impôt, les familles et les entreprises canadiennes ont disposé cette année de 17 milliards de dollars de plus. D'ici l'an prochain, la valeur des réductions d'impôt atteindra les 20 milliards de dollars. Cela représente un stimulant de première importance, dont on commence d'ailleurs déjà à constater les effets dans l'ensemble de l'économie.

Dans le cas d'une famille de quatre personnes, qui compte deux salaires totalisant 60 000 \$, ces réductions d'impôt représentent une économie de 1 000 \$ par année, soit une diminution de 18 p. 100 de son impôt payable. D'ici moins de trois ans, cette diminution aura atteint 34 p. 100.

Une famille de quatre personnes qui compte un salaire de 40 000 \$ paiera environ 1 100 \$ de moins d'impôt cette année, ce qui représente une économie de 32 p. 100. D'ici 2004, la réduction d'impôt dont elle bénéficiera va atteindre presque 2 000 \$, ou 59 p. 100.

Il ne faut pas oublier non plus le stimulant que représentent les investissements stratégiques qui sont annoncés dans ce budget ou qui avaient été prévus précédemment: ces investissements se chiffreront à quelque 9 milliards de dollars cette année et atteindront 11 milliards de dollars l'an prochain.

Si l'on conjugue ces dépenses aux réductions d'impôt, et sans même tenir compte des avantages découlant des faibles taux d'intérêt, la valeur totale de ces stimulants s'élève à près de 26 milliards de dollars cette année, soit 2,4 p. 100 du produit intérieur brut (PIB), et à 31 milliards, ou 2,8 p. 100 du PIB, l'an prochain. Il s'agit d'un formidable soutien à l'économie canadienne, et qui est fidèle à notre plan à long terme pour l'avenir.

Lorsque l'on traverse des temps difficiles, la gestion économique exige que l'on sache parvenir à un juste équilibre. C'est ce que fait le présent budget. Il offre un soutien important à un moment critique, mais il ne met pas en péril les progrès de notre passé ou le potentiel de notre avenir. Il fait fond sur les éléments économiques

fondamentaux mis en place grâce au labeur acharné des Canadiens, et il contribue même à les renforcer. En effet, de même que nous devons affronter résolument les défis qui nous attendent, nous devons également comprendre entièrement la nature de nos forces.

Il est indéniable que nous sommes plus à même de composer avec le ralentissement actuel que nous ne l'étions lors de celui qui est survenu au début des années 1990. À l'époque, les budgets étaient déficitaires depuis 20 ans, alors qu'aujourd'hui, nous venons d'enregistrer notre cinquième budget équilibré d'affilée. Au milieu des années 1990, notre ratio de la dette au PIB atteignait 71 p. 100. D'ici l'an prochain, il descendra sous la barre des 50 p. 100, ce qui ne s'est pas vu depuis 17 ans.

Au milieu des années 1990, 36 cents de chaque dollar de recettes du gouvernement servaient à acquitter les frais de service de la dette, comparativement à 23 cents à l'heure actuelle. Nous avons d'ailleurs été en mesure de rembourser près de 36 milliards de dollars de la dette au cours des quatre derniers exercices, dont 17,1 milliards lors de l'exercice précédent, ce qui s'est traduit par une économie de 2,5 milliards par année au titre des intérêts.

Au début des années 1990, la balance courante du Canada était lourdement déficitaire et notre dette étrangère était à la hausse. À l'heure actuelle, le solde de la balance courante est nettement excédentaire, tandis que notre dette étrangère est passée de 44 p. 100 du PIB à 20 p. 100 environ.

Avant les années 1990, les résultats obtenus par le Canada au chapitre de l'inflation n'étaient guère reluisants. À l'opposé, voilà maintenant 10 ans que nous nous fixons des cibles afin de maintenir le taux d'inflation à un faible niveau, et que nous réussissons à les atteindre.

Au début des années 1990, notre crédibilité au plan budgétaire était faible, de sorte que les taux d'intérêt à court terme dépassaient les 13 p. 100, malgré les problèmes de l'économie. Ces taux sont maintenant de 2 p. 100 environ, soit leur point le plus bas en plus de 40 ans.

Finalement, au début des années 1990, de nombreux Canadiens étaient fortement préoccupés par la viabilité incertaine de notre régime de revenu de retraite. Aujourd'hui, le Régime de pensions du Canada est sûr et solide, ainsi que le confirme le rapport actuariel indépendant déposé ce matin.

Ce qu'il faut retenir ici, c'est que ces progrès que nous sommes parvenus à accomplir au cours des récentes années en tant que collectivité nous permettront non seulement de traverser les perturbations actuelles, mais aussi de tirer pleinement avantage de la reprise économique lorsqu'elle débutera.

• (1700)

Tout cela explique pourquoi nous ne permettrons pas que les événements du 11 septembre nous fassent dévier de notre chemin. L'histoire de notre pays est marquée par de grandes réussites, par le regard porté au-delà des défis du temps présent vers les possibilités que recèle l'avenir. Chaque génération a contribué à notre réussite, et chacun a su faire preuve d'optimisme. C'est aujourd'hui à nous qu'il appartient d'ouvrir la voie à un avenir meilleur.

Il n'y a aucun miracle. Nous y parviendrons principalement grâce à notre façon de nous gouverner en cette période d'incertitude mondiale, en répondant aux besoins actuels tout en évitant les erreurs du passé, en préservant notre capacité à poursuivre notre plan à long terme, qui est d'investir dans les gens, de réduire les taxes et la dette, d'investir dans une économie plus solide et une société plus équitable.

Le budget

● (1705)

[Français]

Les Canadiens se souviennent des choix difficiles des années 1990, alors que nous tentions de mettre les déficits derrière nous.

Nous n'allons pas mettre en péril les finances de la nation.

Nous n'allons pas déposer sur les épaules de nos enfants et de nos petits-enfants un fardeau qu'ils n'ont pas à porter, une hypothèque qu'ils n'ont pas à payer.

[Traduction]

Regardons ce que les Canadiens ont accompli au cours des dernières années. Nous avons su éliminer un déficit qui nous paralysait et majoré la Prestation fiscale canadienne pour enfants. Nous avons procédé à la réindexation des tables d'impôt au profit des Canadiens à faible revenu, tout en remboursant une partie importante de la dette. Nous avons de plus réduit les impôts et investi dans nos enfants, dans l'éducation, dans la recherche et dans les soins de santé.

Qu'il n'y ait aucun doute que le plan qui est à l'origine de tous ces résultats nous donnera les moyens de composer avec le ralentissement actuel et d'être prêts en prévision de la reprise à venir. Dans ce plan, les politiques sont le moyen, la fin étant une existence meilleure pour la population. Notre plan repose sur une compréhension des grands courants du changement et permet aux Canadiens de faire que ce changement soit à leur avantage. Il repose aussi sur l'idée que, dans un monde où la technologie fait de tous les pays des voisins, rares sont ceux qui seront en mesure de montrer la voie à suivre. Et le Canada doit être l'un d'eux.

C'est sur cela que repose le présent budget. Il s'agit de composer avec le présent afin de pouvoir s'approprier l'avenir. Aussi devons-nous nous engager à travailler ensemble plus que jamais, à réaffirmer notre but, à garder confiance en notre cheminement et à rester guidés, en ces temps de changement, par des valeurs inaltérables. Nous avons élaboré ce budget en sachant que, comme pays, nous avons à peine commencé à prendre conscience de notre potentiel et qu'il y a tant de choses qui nous attendent encore. Si nous savons y faire, nous avons à notre portée un avenir plus sûr et plus prospère que jamais.

M. Jason Kenney (Calgary-Sud-Est, Alliance canadienne): Monsieur le Président, nous avons attendu ce budget pendant 652 jours. Comme l'a dit le premier ministre, il est incontestable que ce budget a été établi par le premier ministre lui-même, et non pas par le ministre des Finances. La semaine dernière, son directeur des communications a déclaré:

Ce budget sera préparé par une seule personne et il s'agit du premier ministre, pas du ministre des Finances.

Il a ajouté que le premier ministre n'appréciait pas la façon dont on s'y prenait pour établir ce budget.

Cela est parfaitement clair, puisque ce budget néglige de répondre aux deux attentes exprimées par les Canadiens, à savoir la prise en compte dans le budget de leurs besoins en matière de sécurité nationale et de sécurité économique.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, je vous prie. La présidence doit pouvoir entendre les observations du député de Calgary-Sud-Est. Un peu d'ordre, s'il vous plaît. Le député de Calgary-Sud-Est a la parole.

M. Jason Kenney: Ils ont à peu près autant de respect pour la dissidence que pour les contribuables, monsieur le Président. Il est parfaitement clair dans le budget que le gouvernement n'a pas apprécié ce qu'ont fait les Canadiens. Le 11 septembre, notre congé

d'Histoire a pris fin. Les Canadiens ont dès lors compris que la toute première priorité du gouvernement fédéral doit être de fournir les ressources nécessaires pour assurer la défense nationale et défendre la sécurité et la souveraineté des Canadiens.

Le budget prévoit seulement 300 millions de dollars sur cinq ans pour le ministère de la Défense nationale, au moment même où la vérificatrice générale dit que le ministère aura besoin de 1,2 milliard de dollars au moins, au moment même où le Congrès des associations de la Défense parle de 2 milliards de dollars par année au moins. Le ministre de la Défense nationale devrait avoir honte de ne pas avoir exigé au Cabinet que l'on appuie nos militaires, hommes et femmes.

Le budget ne ramènera même pas les budgets de la GRC et du SCRS aux niveaux de 1994, soit où ils en étaient avant d'être sabrés. Le budget ne prévoit pas les ressources qu'exigent et attendent les Canadiens et dont on a besoin aux premières lignes de notre défense et de notre sécurité nationales.

Sur le plan de la sécurité économique, ce budget est un échec lamentable. Le ministre des Finances ne reconnaît même pas qu'il a mené le Canada dans une récession. Quelle est sa solution? Il prévoit hausser l'an prochain de 6 p. 100 l'impôt sur les emplois, les charges sociales combinées. Au lieu de créer des emplois, ce budget et cette démarche financière vont en éliminer. Les libéraux n'ont pas su mettre d'ordre dans leurs priorités.

Quand les Canadiens vont-ils enfin se rendre compte que, aujourd'hui plus que jamais, nous devons réduire l'énorme fardeau de la dette qui fait que notre monnaie a atteint le niveau le plus bas de son histoire, ce qui continue à nuire à notre revenu disponible et à la prospérité de notre pays. Le budget ne prévoit même pas l'affectation du moindre montant à la réduction de la dette. En réalité, le ministre des Finances a dû trafiquer les livres et déplacer ses propres balises pour établir des chiffres montrant qu'il n'y aura pas de déficit. Il a éliminé le facteur de prudence. Il a réduit de moitié le facteur de prévoyance. Il n'a pas affecté le moindre dollar venant de ces deux comptes à la réduction de la dette. Ils sont tout près d'une situation déficitaire dans les deux prochaines années.

Les libéraux ont trouvé plus d'argent pour la culture que pour l'agriculture. Il n'y a rien pour l'agriculture, alors que l'on prévoit des centaines de millions de dollars pour la Société Radio-Canada. Pourquoi leurs priorités sont-elles si mal placées?

● (1710)

[Français]

Alors que le gouvernement nous ramène au bord du précipice du déficit, les libéraux annoncent déjà qu'ils dépenseraient l'argent d'éventuels surplus dans des programmes de création artificielle d'emplois et d'aide à l'Afrique plutôt que de réduire la dette.

Les libéraux disent avoir investi dans la sécurité. Alors, comment peuvent-ils expliquer qu'ils ne mettent pas un sou dans le budget de base de la Défense nationale? La vérificatrice générale disait récemment qu'ils avaient besoin de 1,3 milliard de dollars pour maintenir le statu quo. Les libéraux mettent 1,3 milliard de dollars, mais sur une période de cinq années plutôt qu'une.

Le budget

[Traduction]

Le budget ne tient pas compte des priorités des Canadiens. Il ne repose pas sur les bonnes priorités. C'est un énorme budget de gaspillage. Si c'était un film, il serait intitulé «2001: L'odyssée du gaspillage» avec une hausse de 9,2 p. 100 dans les dépenses de programmes l'an prochain, soit la plus importante hausse des dépenses depuis 1979, lorsque ce premier ministre a été lamentable dans le rôle de ministre des Finances.

Demain, mes collègues et moi préciserons les raisons pour lesquelles nous présenterons un amendement à la motion concernant ce budget pour condamner le gouvernement qui a négligé de mettre de l'ordre dans ses priorités en une période d'urgence sur les plans

économique et de la sécurité, qui a négligé d'affecter les ressources là où il le fallait, soit avant tout à la lutte en matière de sécurité nationale, et qui a négligé de rétablir la sécurité économique au pays. Nous avons hâte de participer à ce débat. Pour l'instant, je propose:

Que le débat soit ajourné maintenant.

(La motion est adoptée.)

Le Président: En conformité avec le paragraphe 83(2) du Règlement, la motion est adoptée d'office. Par conséquent, la Chambre s'ajourne à 10 heures demain.

(La séance est levée à 17 h 15.)